

UN PROGRAMME...

...des réalisations

« Changer la ville, changer la vie à Montpellier » ce n'est plus un slogan, c'est une action au jour le jour. Un souci permanent, une invention quotidienne.

Les campagnes électorales sont des périodes de promesses. Il faut les concrétiser. Georges FRÈCHE a misé sur le changement. Aujourd'hui il le réalise. Des paris ont été tenus, de nombreux projets sont étudiés et mis en place.

QUELQUES PROMESSES

- * *Santé hôpitaux :*
accélérer la construction de nouveaux bâtiments
- * *Troisième et quatrième âge :*
extension des foyers et résidences, gratuité de certains services publics
modernisation des logements anciens afin de permettre à ceux qui le désirent de conserver leur cadre de vie habituel
- * *Améliorer la circulation*
priorité aux transports en commun
- * *Protéger l'environnement*
- * *Culture*
favoriser les activités d'animation culturelle
aider la création artistique et collective
démocratiser la culture
- * *Sport :*
faciliter la pratique des sports
- * *Supprimer les monopoles*
pour les restaurants scolaires
pour les pompes funèbres
- * *Faire vivre les quartiers*
- * *Développer le dialogue*
- * *Hygiène, nettoyage, assainissement*
- * *O.P.A.C. et construction de nouveaux logements*

LES PREMIÈRES RÉALISATIONS

Dans le cadre du Centre Hospitalier Régional construction de bâtiment administratif et un équipement mobilier de formation para-médicale.

La carte de transports gratuite pour les personnes titulaires du Fonds National de Solidarité, élargie à toutes les personnes âgées, à dater du 1^{er} janvier

Voyages gratuits les mercredis et samedis

Séances gratuites de cinéma

Rénovation gratuite de logement.

Nouvelles dessertes : La Paillade-La Gare à 5 h. 30

Quartier de la Marquerose ; service spectacle week-end, cars « articulés » en circulation sur la ligne La Paillade ; facilité d'accès aux personnes âgées.

Protection des espaces verts :

un chemin piétonnier au pied de l'Aile-Nord du bastion du Lycée Joffre

Sauvegarde du domaine de la Guirlande

Recurage des rives de la Mosson

Aménagement d'un espace vert urbain et d'une plaine aquatique au Parc de Lunaret.

Une saison culturelle élargie avec davantage de spectacles et une ouverture aux troupes de la décentralisation. Un relais culturel à La Paillade.

Travaux d'agrandissement du Musée Fabre et annexe d'une bibliothèque municipale à La Paillade

Création d'un Comité de Développement Culturel de la ville de Montpellier.

La mise en place d'écoles municipales de sports ouvertes aux jeunes avec un large éventail de disciplines

Acquisition de tribunes démontables au stade de La Paillade.

Un service municipal de restauration scolaire

Vote de la création d'un service municipal pour supprimer le monopole de la Maison Roblot

Mise en régie des halles et marchés gérés jusqu'à présent par la SOMIMON.

Animation des quartiers (comités de quartier, contact avec les associations)

Création d'une Maison pour tous à La Paillade

La mise en service du bus-bureau municipal.

Un service municipal chargé des relations avec la population est à présent constitué.

Le bulletin municipal doit être un large trait d'union.

Création de la commission extra-municipale : pour les sports, la culture, les relations avec les commerçants et artisans, l'urbanisme et le cadre de vie.

Réalisation de deux réseaux d'assainissement de la Ville.

Service de nettoyage des halles et marchés.

Campagne de propreté de la Ville (poubelles).

Construction de logements à La Paillade, au Mas de Villaret, rue des Chardonnerets, rue de Ferran, rue de la Métairie de Saisset, rue François-Dezeuze.

Toutes ces mesures ont fait l'objet de décisions du Conseil Municipal.